

L'ORGANISATION DES PREMIERS SECOURS

EN PRESENCE DE L'INFIRMIERE

L'infirmerie est ouverte :

- Le lundi de 8h à 15h30
- Le mardi de 8h à 13h30
- Le jeudi de 10h à 16h
- Le vendredi de 8h à 16h30

Organisation des passages à l'infirmerie :

Les maladies et accidents survenus avant l'arrivée dans l'établissement doivent avoir été traités par les parents

L'élève doit arriver au collège en état de suivre les cours

Les élèves viennent à l'infirmerie **en dehors des heures de cours** (sauf urgence)

L'élève malade vient muni de son carnet de liaison ou d'un mot du professeur accompagné par un camarade

Après sa prise en charge à l'infirmerie, si l'élève retourne en cours, l'infirmière signe son carnet de liaison ou un billet de passage infirmerie sur lequel sera notée l'heure à laquelle il a quitté l'infirmerie,

Si l'infirmière juge qu'il ne peut pas reprendre les cours, elle contacte ses parents pour qu'ils viennent le chercher,

Il ne sera administré aucun médicament sans prescription médicale + autorisation écrite des parents

Pendant les récréations, l'infirmière gère en priorité les urgences et ne viennent que les élèves malades (sans accompagnateur)

A la sonnerie tous les élèves retournent en cours. Si toutefois un élève reste à l'infirmerie, l'infirmière prévient la vie scolaire.

Si l'infirmière n'est pas présente ou pas disponible à l'arrivée des élèves, ils vont à la vie scolaire

Liaisons avec le chef d'établissement, l'équipe éducative et la famille :

L'infirmière travaille sous l'autorité du chef d'établissement, qu'elle informe en cas d'intervention des services d'urgence, de transport vers l'hôpital, d'accidents scolaires dont elle a connaissance, ou de signalement, cependant elle n'est pas autorisée à lui communiquer les diagnostics médicaux ou les détails des signalements, seuls l'élève ou sa famille peuvent le faire

Lorsqu'un élève n'est pas en état de suivre les cours, il est remis à sa famille qui signera le registre de départ infirmerie à la vie scolaire

Lorsqu'un professeur souhaite échanger avec l'infirmière sur la situation d'un élève, il est invité à se rendre à l'infirmerie.